



Section : CANOE-KAYAK-SUP

Cher (e) Ami (e),

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à l'Assemblée Générale de notre section qui aura lieu le : **SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024 à partir de 18h30 au Parc Nautique de l'Île Monsieur 92130 Sévres.**

Cette convocation a été affichée sur les lieux d'activités de la section.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Allocution du Président
- 2- Rapport moral / d'activités vote d'approbation (quitus)
- 3- Rapport financier et vote d'approbation (quitus)
- 4- Election du Bureau
- 5- Questions diverses

Pour l'élection du Bureau, le nombre de postes à pourvoir est de **13 postes.**

Dans le cas où vous souhaiteriez présenter votre candidature, vous devez l'adresser à yann.robert92@orange.fr avant le lundi 4 novembre 2024.

Pour être électeur, il faut :

- 1- Être membre de la section depuis 6 mois au moins
- 2- Être en règle à l'égard de la trésorerie
- 3- Être âgé de 16 ans au moins à la date de l'Assemblée
- 4- Ne pas être appointé par la section
- 5- Ne pas être privé des droits civiques pour les adhérents majeurs
- 6- Être présent (les votes par procuration ou correspondance ne sont pas admises)

Pour être éligible, il faut :

- 1- Être membre de la section depuis 1 an au moins (de présence continue)
- 2- Être en règle à l'égard de la trésorerie
- 3- Être âgé de 18 ans au moins à la date de l'Assemblée
- 4- Ne pas être appointé par la section
- 5- Ne pas être dirigeant d'un autre club pratiquant la même discipline
- 6- Avoir fait acte de candidature 5 jours ouvrables au moins avant la date de l'Assemblée

Générale

Il sera répondu en priorité aux questions présentant un intérêt général pour la section et posées par écrit avant le 4 novembre 2024.

Tout membre de la section peut participer aux débats, c'est pourquoi votre présence à cette importante réunion est indispensable.

Avec nos sentiments amicaux,

Le Bureau de la section